



Les premiers ministres des provinces et des territoires travaillent à l'expansion du commerce et des relations à l'échelle internationale

SASKATOON (Saskatchewan), 10 juillet 2019 – Le Canada et son voisin les États-Unis sont des alliés de longue date dont le partenariat fructueux repose sur une géographie, une économie, des valeurs démocratiques et des intérêts communs en matière de sécurité, mais également sur les relations familiales et personnelles qu'entretiennent leurs citoyens.

Toutefois, malgré ces relations étroites, continuer de bâtir une économie solide et diversifiée au bénéfice des travailleurs canadiens, des familles et des entreprises exige du Canada qu'il mise sur une variété d'accords commerciaux internationaux et qu'il explore de nouvelles possibilités auprès des marchés émergents. Le Canada est également un pays nordique doté d'une vaste région arctique, laquelle est confrontée à des changements géopolitiques, ainsi qu'à d'importantes possibilités de développement qui posent des défis considérables.

Relations Canada – États-Unis

Le Canada et les États-Unis partagent des liens historiques et mutuellement bénéfiques. Ils forment l'un des plus importants partenariats commerciaux bilatéraux au monde. En 2018, la valeur de leurs échanges commerciaux bilatéraux a dépassé 742 milliards de dollars canadiens, ce qui équivaut à plus de 2 milliards de dollars franchissant les frontières quotidiennement. Le commerce et les investissements avec le Canada contribuent au maintien de près de neuf millions d'emplois aux États-Unis. Les premiers ministres se sont engagés à poursuivre leurs représentations auprès des dirigeants américains, tant au niveau des États qu'au niveau fédéral, afin de mettre en valeur les avantages des pratiques de commerce et d'approvisionnement équitables et ouvertes entre le Canada et les États-Unis. Ils ont discuté des résultats de leur mission commune de février 2019 à Washington, D.C. et ont fait part de leur intention d'organiser d'autres missions semblables à l'avenir.

Les premiers ministres déplorent le recours croissant, par les États-Unis, à des mesures protectionnistes du type *Buy America*, tant au niveau fédéral qu'à celui des États. Le gouvernement fédéral doit travailler en vue de s'assurer que les entreprises canadiennes soient exemptées de ces mesures. Ils ont pris note que la récente décision de Bombardier de mettre à pied des travailleurs est, en partie, une conséquence des politiques *Buy America* du gouvernement américain concernant les approvisionnements liés au transport collectif. Le gouvernement fédéral doit faire preuve de plus de leadership et s'assurer que les entreprises canadiennes soient exemptées des dispositions *Buy America* compte tenu du degré élevé d'intégration de nos économies. Les premiers ministres ont convenu de travailler ensemble afin d'encourager le recours à des politiques ouvertes en matière de marchés publics des deux côtés de la frontière, qui soient conformes à l'ensemble de leurs obligations et engagements commerciaux. La portée de ces engagements doit offrir aux gouvernements la latitude nécessaire pour répondre aux préoccupations relatives aux exigences légitimes en termes de contenu local dans des secteurs clés des marchés publics.

Les premiers ministres ont discuté de l'impasse actuelle concernant le mécanisme de résolution des différends de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les États-Unis ont adopté une

stratégie consistant à bloquer les nominations et les renouvellements de mandats des membres de l'organe d'appel de l'OMC. Cette situation met en péril le mécanisme de règlement des différends de l'OMC et l'application des règles de cet organisme. La résolution appropriée des différends est fondamentale pour la poursuite des intérêts des provinces et des territoires canadiens, particulièrement dans les secteurs du bois d'œuvre et du commerce des céréales.

De plus, les premiers ministres ont discuté du conflit du bois d'œuvre qui se poursuit avec les États-Unis. Les tarifs imposés au bois canadien ont fait augmenter le prix du bois aux États-Unis, faisant grimper indûment celui des nouvelles maisons unifamiliales et entraînant des difficultés économiques importantes pour les communautés qui dépendent de l'exploitation forestière. Les entreprises, les communautés et les travailleurs dépendant de l'industrie forestière continuent de ressentir les contrecoups des tarifs imposés au bois d'œuvre. Il est plus urgent que jamais de trouver une solution durable à ce problème, puisque les prix de cette ressource ont chuté de façon dramatique et que, dans un nombre croissant de communautés, les scieries ferment ou ralentissent leurs activités. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral de redoubler d'efforts sur le plan diplomatique à Washington afin d'obtenir un règlement équitable de ce différend, tout en protégeant les provinces qui ont actuellement des exclusions en place. Ils demandent également au gouvernement fédéral de travailler avec les provinces et les territoires à la mise en place de mesures adéquates pour assurer la réussite à long terme d'une industrie plus diversifiée et fournir le soutien nécessaire aux travailleurs, aux familles et aux communautés, notamment celles des peuples autochtones, touchés par le conflit.

Les premiers ministres ont aussi discuté des récentes menaces de l'État du Michigan de fermer la canalisation 5, qui a fonctionné sans danger depuis six décennies. Ils se sont dits favorables et prêts à travailler avec le Michigan et avec d'autres États américains.

Enfin, les premiers ministres des provinces et des territoires ont discuté de l'Accord Canada – États-Unis – Mexique (ACEUM). Ils ont pressé le gouvernement fédéral de préciser de façon claire quand et comment il entend dédommager les secteurs sur lesquels l'ACEUM aura des répercussions négatives, et de quelle façon il dédommagera les provinces et les territoires pour les coûts liés au prolongement de la protection des données pour les médicaments biologiques. Le gouvernement fédéral devra accorder, dans un proche avenir, un dédommagement pour les concessions accordées dans l'ACEUM en matière d'accès aux marchés.

Accroître et diversifier le commerce international

Les exportations internationales comptent pour environ un tiers du PIB et sont à l'origine d'un emploi sur six au Canada. Les Canadiens et leurs gouvernements peuvent tirer parti de cette réalité en exploitant les possibilités de diversification qui découlent des accords de libre-échange conclus récemment, tels que l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), l'Accord économique et commercial global (AECG) et l'Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC).

Les premiers ministres des provinces et des territoires encouragent le gouvernement fédéral à continuer d'élargir et de diversifier les partenariats commerciaux du Canada avec des blocs commerciaux comme le Mercosur et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), conformément à son plan de travail inclusif en matière de commerce. Le gouvernement fédéral doit associer de manière active et significative les provinces et les territoires et veiller à ce que leurs intérêts soient pleinement représentés dans les négociations commerciales actuelles et futures.

Les premiers ministres s'engagent à appuyer les efforts du gouvernement fédéral à cet égard; deux missions internationales dirigées par le CDF sont d'ailleurs actuellement envisagées. La première consiste en une mission vers des marchés clés de l'Union européenne afin d'appuyer la ratification de l'AECG et de mettre à profit les relations commerciales existantes. Les premiers ministres se pencheront également sur la possibilité de prendre part à la prochaine rencontre hivernale de la *National Governors' Association* des États-Unis.

Les premiers ministres ont fait part de leurs préoccupations en ce qui concerne les problèmes d'accès aux marchés posés notamment par les restrictions imposées par la Chine aux importations de canola, de porc et de bœuf et par l'imposition de tarifs sur les exportations canadiennes de légumineuses vers l'Inde. Les producteurs canadiens subissent les contrecoups de ces mesures qui échappent à leur contrôle. Les premiers ministres appuient le gouvernement fédéral dans ses efforts visant à accroître le commerce international et demandent que toutes les mesures nécessaires soient prises pour résoudre ces difficultés et restaurer la stabilité des entreprises et des travailleurs canadiens. Ils lui demandent également d'offrir son aide aux secteurs affectés par ces différends. Les premiers ministres espèrent également obtenir des détails sur les indemnités annoncées dans le dernier budget fédéral qui seront versées aux secteurs agricoles sous gestion de l'offre à la suite de la conclusion du PTPGP et de l'AECG.

Les relations avec la Chine demeurent une priorité pour les premiers ministres des provinces et des territoires. La Chine, deuxième partenaire commercial en importance du Canada, est un marché privilégié pour les entreprises canadiennes et une source majeure d'investissements. Les provinces et les territoires poursuivront leurs interactions de manière constructive avec leurs partenaires, leurs clients et les investisseurs de ce pays afin d'assurer la croissance de l'économie canadienne. Les premiers ministres croient fermement au principe de relations commerciales ouvertes, transparentes et régies par des règles claires. Ils continueront de rechercher des moyens de maintenir ces relations tout en protégeant le mieux possible les multiples intérêts de leurs citoyens respectifs.

Renforcer la position du Canada dans l'Arctique

Les premiers ministres ont discuté de certaines déclarations de principes formulées récemment par d'autres pays relativement à l'Arctique, notamment par les États-Unis, concernant la souveraineté du Canada sur le passage du Nord-Ouest. Ils estiment que l'Arctique est une région essentielle pour tous les Canadiens et, dans cette optique, ont abordé la question de l'actuel glissement géopolitique des approches internationales relativement à cette région.

Les premiers ministres ont affirmé la nécessité pour le gouvernement fédéral de disposer d'un plan à long terme pour l'Arctique. Ce plan devra comporter des investissements concrets qui contribueront à l'édification de l'Arctique canadien et être élaboré avec les provinces, les territoires et la population de cette région. Ces investissements témoigneront de l'engagement du Canada à l'égard de l'Arctique et de sa volonté de protéger l'immense potentiel et les possibilités qu'offre cette région pour le Canada en tant que pays arctique et nordique.

– 30 –

Les médias sont priés de s'adresser à :

Jim Billington

Directeur des communications et attaché de presse
Bureau du premier ministre, gouvernement de la Saskatchewan
306 787-0425

jim.billington@gov.sk.ca